

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 26 Mars 2008**

Présents : Mme Françoise TOSTIVINT, Mme Annie DOUSSINT, Mr Marcel DUBOIS, Mr Daniel PRUNIER, Mme Nathalie LEBRETON, Mrs Christian BOHER, Jean-Michel DUMAZERT, Jean-Jacques CANAL, Vivian DE BONA, Sébastien BESBOURDES, Marc LEBOT, Marc OUDET, Mmes Sylvie BROUILLARD, Maryse LAUMONIER, Paule MASSON.

Secrétaire de séance : MME Françoise BUEE

I – INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mme le Maire informe le conseil municipal que les adjoints et elle-même ont souhaité faire bénéficier une partie de leur indemnité aux conseillers qui ont des délégations.

Mme le Maire demande au conseil municipal de voter les indemnités du Maire et des adjoints en précisant que l'indemnité mensuelle maximale pour le maire est de 1 608.74 € brut et l'indemnité mensuelle maximale pour chaque adjoint est de 617.31 € brut.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les indemnités suivantes :

Mme TOSTIVINT (Maire)	39 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 39 % = 1 459.09 € brut
Mr DUBOIS (1 ^{er} adjoint)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mme DOUSSINT (2 ^{ème} adjoint)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mr PRUNIER (3 ^{ème} adjoint)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mme LEBRETON (4 ^{ème} adjoint)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mr BOHER (conseiller délégué aux finances)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mr DUMAZERT (conseiller délégué à l'urbanisme)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut
Mr OUDET (conseiller délégué à l'environnement et à la culture)	10 % de l'indice 1015, soit 3 741.25 € X 10 % = 374.13 € brut

II – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE COMMISSION

Commission finances : Marcel DUBOIS

Commission communication : Nathalie LEBRETON

Commission des fêtes : Marc LEBOT

Commission urbanisme Annie DOUSSINT

Commission environnement : Marc OUDET

Commission scolaire : Sébastien DESBOURDES

Commission travaux : Daniel PRUNIER

Commission culture : Marc OUDET

III – ELECTION DES CANDIDATS A LA CAISSE DES ECOLES

Est élu Monsieur Marc LEBOT

IV – ELECTION DES CANDIDATS AU CCAS

Sont élus Mme Paule MASSON et Mr Marcel DUBOIS

V – ELECTION DES CANDIDATS AU PNR

Sont élus :

Titulaires : Françoise TOSTIVINT et Marc OUDET

Suppléants : Sylvie BROUILLARD et Sébastien DESBOURDES

VI – ELECTION DES CANDIDATS AU SIRCOM ET SIREDOM

Sont élus :

Titulaires : Daniel PRUNIER et Marcel DUBOIS

Suppléant : Maryse LAUMONIER

VII – ELECTION DES CANDIDATS AU SIARCE

Sont élus :

Titulaires : Daniel PRUNIER et Marcel DUBOIS

Suppléants : Sylvie BROUILLARD et Jean-Michel DUMAZERT

VIII – ELECTION DES CANDIDATS AU SIMED

Sont élus :

Titulaire : Marc OUDET

Suppléante : Nathalie LEBRETON

IX – ELECTION DES CANDIDATS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Sont élus :

Titulaires : Vivian DE BONA, Annie DOUSSINT

Suppléants : Françoise TOSTIVINT, Sébastien DESBOURDES

X – ELECTION DES CANDIDATS POUR DELEGATION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE JUINE ET RENARDE »

Sont élus :

Titulaires : Françoise TOSTIVINT, Maryse LAUMONNIER, Marcel DUBOIS

Suppléants : Daniel PRUNIER, Jean-Michel DUMAZERT

XI – INFORMATIONS DIVERSES

Fête patronale

Mme le Maire informe le conseil municipal que la fête patronale aura bien lieu le deuxième week-end du mois de mai. Elle ajoute qu'un seul forain ne sera pas disponible ce week-end là étant donné que c'est le week-end de Pentecôte. Mme le Maire rappelle que la commune va faire appel aux associations qui seraient désireuses de participer à cette fête.

Journée de l'environnement

La journée de l'environnement de l'Essonne en partenariat avec le conseil général aura lieu le samedi 12 avril. Le matin, des bennes seront à disposition sur la plate forme écologique.

L'après-midi, le camion Kangourou du Conseil Général récoltera tous les polluants, ainsi que tout matériel informatique et les produits non recyclables.

Le camion du Siredom sera présent dans la cour de la Mairie avec du matériel pédagogique pour enfants et adultes, et des petits gadgets en fer ou en plastique recyclé seront distribués.

Site Internet

Mme le Maire informe le conseil municipal que le site internet de la mairie est pratiquement finalisé et l'inauguration du site aura lieu le samedi 17 mai à la salle des fêtes sur grand écran. Cette inauguration présentée par le créateur du site sera ouverte au public.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21 H 20.